

VILLE DE MARQUISE

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2018

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2019, disponible sur le site internet de la commune.

I. Vue d'ensemble

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de l'exercice :	5 168 555.77 €
Dépenses de l'exercice :	4 812 263.97 €
Résultat de l'exercice : (excédent)	356 291.80 €
Report de l'exercice 2017 (excédent)	985 587.39 €
Résultat total de fonctionnement (excédent)	1 341 879.19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes de l'exercice :	1 875 554.09 €
Dépenses de l'exercice :	2 668 991.30 €
Résultat de l'exercice : (déficit)	- 793 437.21 €
Report de l'exercice 2017 (excédent)	933 808.78 €
Résultat total investissement (excédent)	140 371.57 €

Les restes à réaliser sur les programmes ouverts et non réalisés à la clôture de l'exercice, s'élèvent en dépenses à 335 723.32 € et en recettes à 547 450.47 €

Le résultat budgétaire de l'exercice 2018 laisse apparaître un excédent global de clôture de 1 693 977.91 €.

II. Section de fonctionnement

L'année 2018 a généré un excédent de fonctionnement de 356 291.80 €. Avec la reprise du résultat antérieur (985 587.39 €) le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 341 879.19 €

1) Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2018

CHAPITRE	CA 2018
011 Charges à caractère général	1 196 726.65
012 Charges de personnel	2 806 814.26
014 Atténuations de produits	3 515.00
65 Autres charges de gestion courante	414 510.04
66 Charges financières	172 317.47
67 Charges exceptionnelles.	13 138.82
DEPENSES REELLES	TOTAL
	4 607 022.24
042 opération d'ordre transfert entre sections	205 241.73
	TOTAL
	4 812 263.97

Les dépenses réelles de fonctionnement sont restées stables par rapport à celles de 2017, néanmoins ce résultat est faussé du fait du non règlement de la participation à l'OGEC sur l'exercice 2018 soit 89 300 €

CA 2017 REEL	CA 2018 REEL
4 606 987.21	4 607 022.24
REEL+ DEP ORDRE	REEL + DEP ORDRE
4 755 919.23	4 812 263.97

Il faut souligner que :

Les charges de personnel ont augmenté de 4.94 % par rapport à 2017. Elles ont représenté 58.33% des dépenses réelles de la section de fonctionnement en 2018, mais compte tenu du remboursement de l'Agence de Service et de Paiement au titre de la participation de l'Etat pour les emplois aidés et du remboursement des arrêts de travail par l'assurance statutaire, ces charges représentent une dépense de 52.20 % de la section de fonctionnement.

Les charges à caractère général ont augmenté de 4.80 %

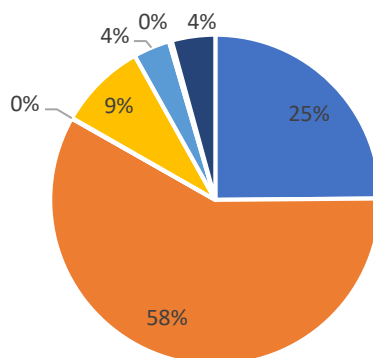
Les charges de gestion courante ont diminué de 18.06 % (participation OGEC non réglée)

Les charges financières ont été moins élevées

Les charges exceptionnelles sont en baisse, elles avaient été impactées en 2017 par le règlement du litige avec la société « Les Must ».

Dépenses de fonctionnement par chapitre

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 042 - Opération d'ordre

2) Recettes

CHAPITRE	CA 2018
013 Atténuations de charges	105 424.13
70 – produits des services	233 006.77
73 – Impôts et taxes	2 206 236.06
74 – Dotations et participations	2 460 812.14
75 – Autres produits de gestion courante	114 650.85
76 – Produits financiers	3 456.00
77 – produits exceptionnels	18 408.81
RECETTES REELLES	TOTAL
	5 141 994.76
042 opération d'ordre transfert entre sections	26 561.01
	TOTAL
	5 168 555.77

Les recettes réelles ont été de 5 141 994.76€ en 2018, plus importantes qu'en 2017, 4 904 139.67€.

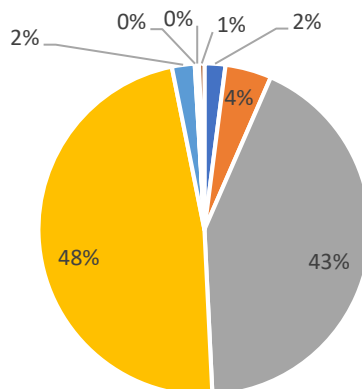
Cette hausse s'explique par les remboursements de l'assurance statutaire suite à des arrêts de travail, et par une participation plus importante de la CAF dans le cadre de l'aide à la création du Centre Socioculturel.

Compte tenu des opérations d'ordre de transfert entre section (042) et de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année antérieure, plus important en 2017 (1 959 090.14 €,) qu'en 2018 (985 587.39 €) les recettes totales 2018 apparaissent moins élevées de 11.34 %

R. REELLES 2017	R. REELLES 2018	DIFFERENCE €	DIFFERENCE %
-----------------	-----------------	--------------	--------------

4 904 139.67	5 141 994.76	+ 237 845.09	+ 4.85 %
R. REELLES + ORDRE + REPORT N-1	R. REELLES +ORDRE + REPORT N-1		
6 941 415.70	6 154 143.16	-787 272.54	- 11.34 %

Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre



■ 013 - Atténuations de charges	■ 70 - Produits des services
■ 73 - Impôts et taxes	■ 74 - Dotations et participations
■ 75 - Autres produits de gestion courante	■ 76 - Produits financiers
■ 77 - produits exceptionnels	■ 042 - Opération d'ordre

III) Section d'investissement

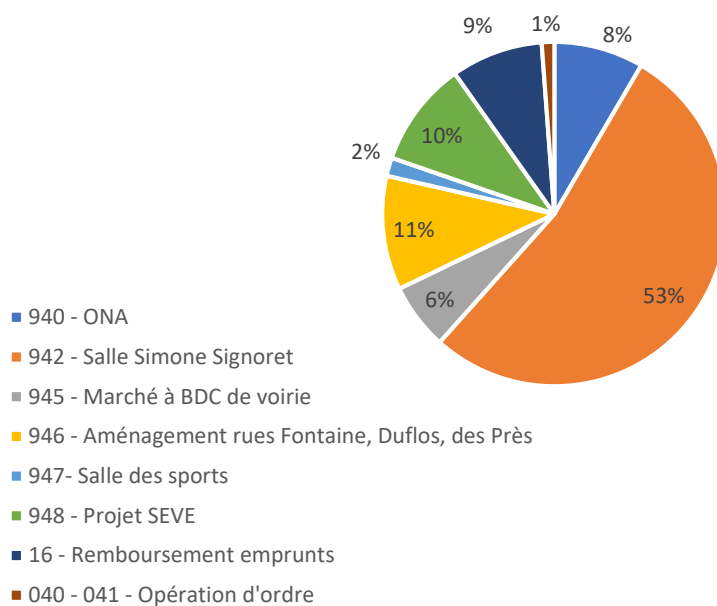
1) Les dépenses d'investissement par opération

OPERATIONS	CA 2018
940 - ONA	224 775.35
942 – Salle Simone Signoret	1 419 859.01
945 – Marché à bons de commande de travaux de voirie	166 465.86
946 - Aménagement rues Fontaine, Duflos, des Près	286 123.55
947 – Salle des sports	45 930.24
948 – Projet SEVE	263 968.03
DEPENSES d'EQUIPEMENT	TOTAL
	2 407 122.04
16 Remboursement emprunts	230 293.74
DEPENSES REELLES	TOTAL
	2 637 416.78
040- 041 Opération d'ordre	31 575.52
	TOTAL
	2 668 991.30

Les dépenses d'investissement ont augmenté passant de 1 376 285.56€ en 2017 à 2 668 991.30€ en 2018, soit une hausse de 1 292 705.74 € représentant + 93.93 %.

Elles s'expliquent en grande partie par l'achèvement de l'opération de la salle Simone Signoret.

Répartition des dépenses d'investissement par chapitre

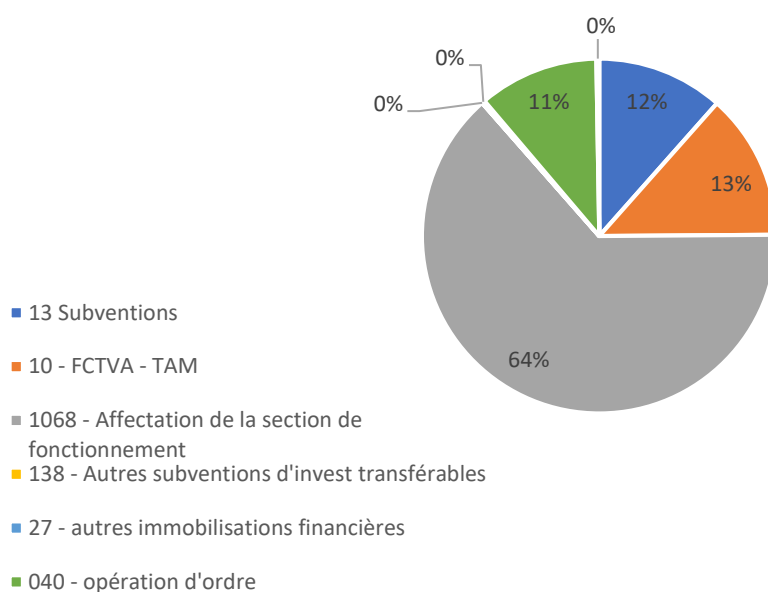


2) Les recettes d'investissement par chapitre

CHAPITRE	CA 2018
13 Subventions	216 526.96
RECETTES D'EQUIPEMENT TOTAL	216 526.96
10 – FCTVA – taxe d'aménagement	250 199.54
1068– affectation de la section de fonctionnement	1 193 256.74
138 – autres subventions d'investis non transférables	300.00
27 – autres immobilisations financières	5 014.51
RECETTE FINANCIERES TOTAL	1 448 770.89
RECETTES REELES D'INVESTISSEMENT TOTAL	1 665 297.85
040 Opération d'ordre transfert entre section	205 241.73
041 Opérations patrimoniales	5 014.51
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT TOTAL	210 256.24
TOTAL GENERAL	1 875 554.09

La principale recette d'investissement s'est caractérisée par une affectation de l'excédent de fonctionnement 2017. Les subventions et dotations (FCTVA) ont également été supérieures à celles de 2017.

Répartition des recettes d'investissement par chapitre



VI) Etat de la Dette

Au 31 décembre 2018, l'endettement du budget communal de Marquise s'établit comme suit :

Endettement au 31 décembre 2018	Nombre d'habitants	Endettement par habitant
4 663 718.92 €	5 224	892.75 €

Le montant de la dette de 4 663 718.92 € se répartit sur 8 prêts et 4 établissements prêteurs.

Tableau des emprunts - Etat de la dette au 31/12/2018			
	Taux	Capital à l'origine	Restant dû au 31/12/2018
Agence de l'eau artois Picardie			
14 - convention	0%	122 609,76 €	85 826,88 €
Banque Postale			
17 - Rénovation Stade Louis Guerlet	3,95%	220 000,00 €	146 666,65 €
Caisse d'épargne			
18 - programmes d'investissements	1,45%	1 000 000,00 €	866 705,92 €
Dexia crédit local			
11 - Construction complexe scolaire	4,06%	2 000 000,00 €	1 522 390,77 €
12 - Construction complexe scolaire	4,80%	860 785,16 €	677 958,45 €
13 - Construction complexe scolaire	4,39%	1 520 000,00 €	1 132 975,37 €
15 - Rénovation divers voiries	4,46%	162 400,00 €	97 224,98 €
16 - Rénovation divers voiries	2,54%	237 600,00 €	133 969,90 €
	TOTAUX	6 123 394,92 €	4 663 718,92 €